



MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
(PAAEP)



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Pays : **MADAGASCAR**

Projet : **PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE (PAAEP)**

Maître d'ouvrage : **UNITE DE GESTION DU PROJET – UGP PAAEP JIRAMA**

Crédit IDA : **No 7121-MG / Don : IDA N°E040-MG**

Intitulé du Marché : **TRAVAUX D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'A.E.P DE LA VILLE DE FIANARANTSOA**

Appel d'Offres No : **PAAEP -WJIR-T-021-25**

Emis le : **22 DECEMBRE 2025**

1. Le Gouvernement République de Madagascar a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le **PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE « PAAEP »**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer les paiements du marché relatif aux travaux cités en objet.
2. L'UNITE DE GESTION DE PROJET PAAEP-JIRAMA (UGP PAAEP-JIRAMA) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les Travaux d'amélioration des infrastructures d'A.E.P de la ville de Fianarantsoa. Le délai d'exécution des travaux est de **Dix-huit (18) mois**.
3. La passation de marché sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, 5^{ème} édition-Septembre 2023, accessibles à l'adresse www.worldbank.org, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés : **60% pour les facteurs techniques et autres que le prix et 40% pour le coût de l'Offre**.
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UGP PAAEP JIRAMA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous.
6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'offres complet en **Français** en formulant une demande par lettre ou par mail mentionnant leurs coordonnées complètes à l'adresse mentionnée ci-dessous.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **17 Février 2026 à Dix (10) heures (heures de Madagascar)**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite des offres sera rejetée et ne sera pas acceptée.

Les enveloppes extérieures de l'offre marquées « **ORIGINAL DE L'OFFRE** » et l'enveloppe intérieure marquée « **PARTIE TECHNIQUE** » seront ouvertes publiquement à l'adresse ci-dessous le **17 Février 2026** à **Dix (10) heures (heures de Madagascar)**.

Toutes les enveloppes marquées « **PARTIE FINANCIERE** » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre pour un montant de **DEUX CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS DES ETATS UNIS (250 000 USD)** ou son équivalent en monnaie librement convertible, à mettre dans l'enveloppe marquée « **PARTIE TECHNIQUE** ».
9. Les principaux critères de qualification sont :

Capacité financière	Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit à hauteur de TROIS MILLIONS CINQ CENTS MILLE (3 500 000 USD)
Chiffre d'affaires annuel moyen	Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins VINGT-HUIT MILLIONS (28 000 000 USD)
Expérience spécifique de construction et de gestion de contrat	Réalisation à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant d'un nombre minimal de marchés similaires stipulé ci-après, de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel exécutés au cours des dix (10) dernières années à compter du 1er janvier 2015 jusqu'à la date limite de dépôt des offres : (i) Un marché d'un montant minimum de DIX-SEPT MILLIONS DOLLARS USD (17 000 000 USD) ou (ii) Deux (02) marchés d'un montant d'au moins HUIT MILLIONS CINQ CENTS MILLE DOLLARS USD (8 5 00 000 USD). Chacun des marchés présentés au titre de ce critère doit satisfaire aux exigences essentielles minimales ci-après : Pose de groupes d'électropompes avec tableau de commande, raccordement au réseau électrique et installation de groupe électrogène Pose de canalisation en PEHD en zone urbaine Construction d'ouvrage de traitement d'eau Construction de réservoir en béton armé sur tour
Expérience Spécifique	En tant qu'entrepreneur principal, membre de groupement, ou sous-traitant depuis le 1er janvier de 2015, jusqu'à la date de dépôt des Offres, une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel dans les activités-clés suivantes : - 2 références de fourniture et pose de groupes d'électropompes d'une capacité minimum de 50 m3/heure avec tableau de commande ; - 2 références de réalisation de bâtiment d'exploitation ou similaire ; - 2 références de pose de canalisation en PEHD DN110 minimum sur un linéaire d'au moins 1000m en zone urbaine ; - 1 référence de réalisation de station de traitement d'eau brute ; - 1 référence de réservoir en béton armé de plus de 500 m3 ; - 1 référence de château d'eau en béton armé de plus de 200 m3.

Expérience Spécifique de gestion des aspects ES	(i) Le soumissionnaire doit prouver une capacité à gérer et valoriser les rebuts de manière écologique, idéalement en ayant déjà atteint un taux de valorisation de 70% sur des projets de portée comparable. (ii) Le soumissionnaire est tenu de démontrer une expérience avérée portant sur la réalisation d'un minimum de deux projets de nature similaire. Ces projets devront avoir intégré l'élaboration et l'exécution de Dispositifs de Gestion des Impacts Sociaux, dont un plan structuré pour l'emploi local et un plan de communication. Cette expérience devra inclure des négociations abouties avec les riverains, ainsi qu'un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes (autorités locales, communautés, commerçants, etc.).
--	---

10. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS), et d'une Déclaration d'Engagement de la main d'œuvre locale.

11. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

UGP PAAEP – JIRAMA

Bâtiment A1 - Village des Jeux Ankorondrano (1er Etage)

Antananarivo – 101 – MADAGASCAR

E-mail : ugp.jirama@paaep.mg

Site web : www.paaep.mg



Le Coordonnateur

RAKOTONJANAHARY Ranto